



27 AOÛT 2020
APPEL DE PROPOSITIONS

www.whc.org/fr

courriel : subventions@whc.org

téléphone : 613-722-2090 ext 265



INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS



NOUVEAU

Programme d'action communautaire pour la conservation d'Habitat faunique Canada

Nous sommes heureux d'annoncer un projet pilote pour un nouveau programme de subventions : le Programme d'action communautaire pour la conservation (PACC)!

Le Conseil d'administration d'HFC s'engage à verser un montant total de 150 000 \$ sur une période de trois ans pour aider les petites organisations à réaliser des projets de conservation dans leur communauté.

Pour l'exercice 2021-2022, le PACC souhaite financer des projets à vocation locale et régionale dont le financement requis se situe entre 1 000 \$ et 10 000 \$ et qui :

- Favorisent le rapprochement de la population canadienne avec la nature;
- Font participer les jeunes à des activités de conservation;
- Offrent un programme éducatif en matière de conservation.

Habitat Faunique Canada (HFC) a le plaisir d'annoncer le lancement du programme de subventions 2021-2022, pour les projets qui se dérouleront entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022.





CONTEXTE DU PROGRAMME

Les demandes de financement pour la conservation devenant de plus en plus compétitives, HFC a cherché un moyen d'aider les petites organisations à accéder au financement dont elles ont besoin pour faire une différence en matière de conservation au sein de leur communauté locale ou régionale.

Nous sommes heureux de présenter ce programme de trois ans qui investira jusqu'à 50 000 dollars par an dans des initiatives de proximité pour connecter la population canadienne avec la nature et réaliser des projets de conservation sur le terrain.

Le PACC est à la recherche de projets novateurs, collaboratifs et mobilisateurs.

Afin de maximiser le temps consacré à la réalisation de vos projets et à l'obtention de contribution, ce programme a été conçu dans le but de réduire au minimum la charge administrative. Moins de temps pour remplir des documents, plus de temps sur le terrain pour faire la différence.

Aider les petites organisations canadiennes à rapprocher la population canadienne de la nature

Faisons preuve d'innovation et encourageons les Canadiens et les Canadiennes à sortir et à se rapprocher de la nature!



À PROPOS D'HFC

Fondé en 1984, Habitat faunique Canada est un organisme de bienfaisance national, non gouvernemental, sans but lucratif axé sur la conservation.

Programmes de subventions pour la conservation d'HFC :

Initiative du Timbre sur la conservation des habitats: vise des projets liés à la conservation, à la restauration ou à l'améliorations des habitats ou encore à l'intendance, avec une attention particulière pour les milieux humides, la sauvagine et les oiseaux migrateurs considérés comme gibier.

Catégories de projet:

Conservation des habitats, résautage lié à la conservation, recherche et conservation des guillemots à T.N.-N.L.

Fonds pour les organismes de conservation (Programme de conservation du patrimoine naturel): conçu dans le but de contribuer à la concrétisation des éléments terrestres et des eaux intérieures du premiers objectif des buts et objectifs du Canada en matière de biodiversité pour 2020, ainsi que la protection de l'habitat en vue du rétablissement des espèces en péril inscrites à la Loi sur les espèces en péril (LEP).

Catégories de projet :

Subvention importante et petite subvention


NOUVEAU! Programme d'action communautaire pour la conservation d'HFC : met l'accent sur les efforts locaux et régionaux d'intendance et de conservation afin de permettre à la population canadienne de se rapprocher de la nature, de faire participer les jeunes à des activités de conservation et d'offrir des programmes éducatifs sur la conservation.





ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Les bénéficiaires admissibles au programme de subventions sont des :

- 
- Résidents canadiens;
 - Petites organisations canadiennes*;
 - Établissements universitaires scolaires et de recherche;
 - Organismes autochtones, des associations et des conseils de gestion des ressources fauniques;
 - Organisations locales telles que les associations et les groupes communautaires, les groupes d'aînés, les groupes de jeunes et les clubs philanthropiques;

Les candidats non admissibles au programme de subventions comprennent, sans s'y limiter, les :



- Organisations ou les particuliers à l'étranger.
- Organisations à but lucratif,
- Organisations ou les particuliers au niveau fédéral : fonctionnaires, les ministères, les organismes gouvernementaux et les sociétés d'État.

**Les petites organisations participant à ce programme sont des groupes indépendants au niveau local qui recherchent des possibilités de financement pour soutenir de nouveaux programmes ou des projets pilotes novateur à petite échelle.*



ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

Dépenses non admissibles - Les fonds du PACC ne peuvent pas être utilisés :



- En tant que contribution à un fonds de dotations:
- Pour les dépenses directement liées à l'acquisition de terrains ou d'intérêts fonciers, y compris un bail, une servitude de conservation ou une convention de conservation:
- Pour les demandes de petits montants destinés au financement d'un projet de plus grande envergure
 - Exemples : Salaires, frais d'inscription ou de cours, frais indirects ou généraux

Autres considérations

HFC prend également en compte les exigences suivantes au moment d'évaluer les demandes de financement :

- Implication de plusieurs partenaires (collaboration);
- Inclusion d'un plan de projet bien pensé
 - Activités du projet concrètes et durables, avec des résultats mesurables;
- Avantages du projet à long terme;
- Nouvelles approches novatrices;
- Mobilisation des participants, y compris les évaluations de suivi;
- Évaluation du projet (des moyens précis pour définir le succès du projet).



CATÉGORIES DE PROJET

HFC tiendra compte en premier lieu des projets qui :

- **Raprochent la population canadienne de la nature**

Voici quelques exemples parmi tant d'autres :

- Formation et recrutement des chasseurs (plus particulièrement de sauvagine);
- Initiatives concernant les changements climatiques;
- Visites guidées de propriétés protégées.

- **Font participer les jeunes à des activités de conservation**

Voici quelques exemples parmi tant d'autres :

- Programmation pour les étudiants;
- Création d'un plan de conservation pour la jeunesse;
- Nettoyage des déchets dans les habitats;
- Vidéos interactives pour interpeller les jeunes sous l'emprise des écrans.

- **Offrent un programme éducatif en matière de conservation**

Voici quelques exemples parmi tant d'autres:

- Formation sur la conservation des habitats;
 - Ensemble des espèces en péril;
 - Espèces exotique envahissantes (EEE):
 - Formation sur les changements climatiques.



CONDITIONS DE FINANCEMENT

- Les demandeurs doivent s'assurer que la mise en oeuvre du projet est conforme à l'ensemble de la législation, des règlements, des licences, des permis, etc.
- Une demande de financement entre 1 000 \$ et 10 000\$.
- Calendrier de réalisation des projets : du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.
- Les projet doivent démontrer un ratio minimum de contrepartie de 1 :1* (c.-à-d. les contributions d'HFC ne peuvent pas excéder 50% des revenu du projet).
**les fond provenant des programmes du gouvernement du Canada ne peuvent pas être calculés dans le ratio.*
- Espèces exotique envahissantes : veuillez noter qu'à l'heure actuelle, ce programme n'accepte pas les projets courant d'entretien associés à des projet EEE.





PROCESSUS DE DEMANDE

NOUVEAU

Nous sommes désormais en ligne!

- Les formulaires de demande doivent être remplis et [soumis en ligne](#),
- Les nouveaux candidats seront d'abord invités à créer un nom d'utilisateur et un mot de passe.
- Le formulaire de demande peut être enregistré à tout moment, ce qui vous permet de le remplir par étapes!
- Vous pouvez inviter une personne pour vous assister à remplir le formulaire.

Remarque: Tout formulaire de demande transmis à HFC par courriel ou par la poste sera rejeté.

Avant d'appuyer sur Soumettre :

- ➔ Passer en revue le document d'orientation du programme de subventions
- ➔ Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : subventions@whc.org

Date limite de soumission : Mercredi 21 octobre 2020



PROCESSUS DE SÉLECTION

Le personnel d'Habitat faunique Canada examinera les demandes de subvention soumises avant la date limite du 21 octobre 2020. Après avoir passé en revue l'ensemble des demandes reçues, le personnel sélectionnera les projets qui recevront une aide financière. Les demandes seront examinées afin de s'assurer qu'elles sont complètes. Elles seront prises en compte en fonction d'objectifs clairs et bien réfléchis, de la mesure dans laquelle le projet répond aux critères du programme, de la démonstration de plans solides pour évaluer la réussite du projet et d'éléments novateurs et collaboratifs.

Nous communiquerons aux candidats les résultats de leur demande avant avril 2021. Nous prévoyons communiquer les notifications d'attribution d'ici février 2021.

Les candidats dont les projets ont été approuvés pour un financement dans le cadre du Programme d'action communautaire pour la conservation d'HFC recevront une entente de financement pour signature. Les projets doivent satisfaire aux critères et aux exigences énoncées dans l'entente de financement pour être admissibles aux fonds d'HFC.

Questions?

Si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements ou de l'aide pour remplir votre demande, veuillez contacter Amanda Mangan, Gestionnaire de projets, par courriel (subventions@whc.org) ou par téléphone (1-800-669-7919 x265)

